

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 2 juin 2014, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Réjean Audet, maire
M. Sébastien Houle, conseiller
Mme Rita Deschênes, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
M. Louis Frappier, conseiller
Mme Heidi Bellerive, conseillère

Est absent :

M. Robert Morais, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière madame Isabelle Bournival est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption du procès verbal de mai 2014
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Comité consultatif d'urbanisme :
 - 6.1 Dérogation mineure : 1461, chemin des Lacs-Longs
 - 6.2 Dérogation mineure : 1111, chemin des Lacs-Longs
- 7- Voirie :
 - 7.1 Travaux voirie
- 8- Tourisme :
 - 8.1 Salon du tourisme de Montréal : 24 au 26 octobre 2014
 - 8.2 Achat lumières
 - 8.3 Embauche
- 9- Ordinateur Edith Ménard et mise à jour Windows
- 10- Nouvelle tarification pour frais de transcription des documents
- 11- Congrès FQM (Fédération Québécoise des Municipalités)-Réjean Audet-inscription

- 12- Séance d'information avec résidents du Domaine Ouellet- 16 juin
- 13- Autorisation de signatures-perceptions de comptes Desjardins
- 14- Demands diverses :
 - 14.1 Demande de subvention : Maison des Jeunes
 - 14.2 Demande de cotisation : Vélo BonBon
- 15- Affaires nouvelles
- 16- Période de questions
- 17- Période de suggestions
- 18- Clôture de la séance

RÉS. 2014-06-177 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Vingt-neuf personnes assistent à la séance du conseil. Aucune intervention de la part du public.

RÉS. 2014-06-178 PROCÈS-VERBAL

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal de mai sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception de la correspondance suivante :

- Demande d'aide financière du Club social du service incendie de Saint-Élie-de-Caxton pour le Défi têtes rasées qui aura lieu à la Caserne.
- Résolution de la municipalité de Charette concernant un futur projet d'aqueduc à la Montagne Ronde.
- Remerciements de la Ligue de Marelle.
- Demande de comparution au tribunal mettant en cause l'Association des résidents du Domaine Ouellet et la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate monsieur Denis Beaupré de la firme Bélanger Sauvé dans le dossier Association des résidents du Domaine Ouellet Inc. contre la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, à comparaître et à prendre toutes les mesures nécessaires à la protection du respect des droits de la municipalité.

Adoptée

- Lettre provenant de l'Association des propriétaires du Lac Bell Inc. concernant l'arrêt supplémentaire au coin du chemin du Lac-Bell et du chemin de la Rive de même que la présence d'une barrière sur le chemin du Lac-Bell.

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTES

Salaires :

32 408.95 \$

Comptes :

6722	MATHIEU MORIN	SUBVENTION COMITÉ FAMILLE	420.00 \$
6723	L'UNION-VIE	ASS-VIE, ASS-SALAIRE, ASS-MÉDICAMENTS	1 012.35 \$
6724	PRODUCTIONS MASKISHOW ENR.	ÉCLAIRAGE GARAGE DE LA CULTURE	9 134.76 \$
6725	ANNULÉ		
6726	AUTOMATION MAURICIE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	1 000.28 \$
6727	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	91.99 \$
6728	ISABELLE BOURNIVAL	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL, ALIMENTS, FOURNITURES DE BUREAU	193.57 \$
6729	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	200.77 \$
6730	CAROL BINET	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE	3 000.85 \$
6731	CARQUEST, PIÈCES D'AUTOS	ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL, ACHAT OUTILS	136.79 \$
6732	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	472.81 \$
6733	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	7 766.77 \$
6734	DESHAIES PIERRE	PROFESSIONNEL CYANOBACTERIES	3 449.25 \$
6735	DISTRIBUTEAU D.P.	ALIMENTS	27.00 \$
6736	ELECTRONIQUE MATTEAU INC.	ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	101.72 \$

6737	EMCO CORPORATION	ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	1 302.91 \$
6738	ENTREPRISES SYLVIE DROLET INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	420.73 \$
6739	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	LOCATION MACHINERIE, NIVELEUSE	6 205.85 \$
6740	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	36.00 \$
6741	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	60.83 \$
6742	GARAGE CLAUDE AUGER	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE	170.16 \$
6743	GARCEAU PAUL-ANDRE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL, ALIMENTS/TOURISME	41.00 \$
6744	SANDRA GEROME	FRAIS DÉPLACEMENT PERSONNEL	103.40 \$
6745	GROUPE CLR	TÉLÉPAGE, SYSTÈME DE COMMUNICATION, PIÈCES ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	377.24 \$
6746	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TRACTEUR, TONDEUSE À GAZON, ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	1 441.61 \$
6747	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	16.05 \$
6748	IMAGING TONER TECHNOLOGIE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, FOURNITURES DE BUREAU	306.71 \$
6749	IMPRIMERIE LEMIRE INC.	FOURNITURES DE BUREAU	91.98 \$
6750	LOCATION CDA INC.	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	35.30 \$
6751	LTML S.A.	COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATION	6 036.19 \$
6752	MARCHE RENE SAMSON	ENTRETIEN ET RÉPARATION RÉSEAU ALIMENTS	381.73 \$
6753	LES MATERIAUX LAVERGNE	VOIRIE MATÉRIAUX	23.28 \$
6754	MORAIS ROBERT	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	35.20 \$
6755	MRC DE MASKINONGE	ASSURANCES POMPIERS, FOURNITURES DE BUREAU, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION /21.10 \$ TONNE, GESTION DES BOUES	4 045.57 \$
6756	ENTREPRISES ST-ELIE	LOCATION MACHINERIE	86.23 \$
6757	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE	459.90 \$
6758	PIGALE IMPRESSION	MATÉRIEL PROMOTIONNEL	3 886.16 \$
6759	POMPES À EAU LAUNIER & FILS INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	20.41 \$
6760	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	1 296.13 \$
6761	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	305.11 \$
6762	REMBOURRAGE GELINAS	ENTRETIEN ET RÉPARATION TERRAIN JEUX	337.92 \$
6763	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	56.34 \$
6764	SAMSON MARIO	CONGRÈS ASSOCIATION DES CHEFS	1 009.21 \$
6765	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES TOURISME, ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE, PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	300.57 \$
6766	SIGNOPLUS INC.	PIÈCES ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	117.27 \$
6767	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	HUILE À CHAUFFAGE/CASERNE, ESSENCE ET HUILE DIESEL, DIESEL AQUEDUC	2 104.71 \$
6768	GO SPORT	PIÈCES, ACCESSOIRES TERRAIN DE JEUX	80.47 \$

6769	TOURISME MAURICIE	AUTRES SUBVENTION	150.00 \$
6770	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	DÉPENSES DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION	473.70 \$
6771	VIGNOBLE PREMONT INC.	FRAIS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL	120.03 \$
6772	VITRXPRT SHAWINIGAN	ENTRETIEN CAMION TRAVAUX PUBLICS	293.19 \$
6773	MAISON DES JEUNES AU COEUR	SUBVENTION MAISON DES JEUNES	1 250.00 \$
6774	VELO SAINT-ELIE	COMITÉ DU 29 JUIN	150.00 \$
140522	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	2 081.35 \$
140526	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPAL, AQUEDUC SAMSON-MARCHAND	111.52 \$
140526	REVENU QUEBEC	DAS PROV. MAI 2014	10 092.86 \$
140527	REVENU CANADA	DAS FED. MAI 2014	4 034.51 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	76 958.24 \$
		GRAND TOTAL	109 367.19 \$

RÉS. 2014-06-181 COMPTES

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 48 535.79 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

RÉS. 2014-06-182 DÉROGATION MINEURE 2014-05
DIANE LEMIEUX

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 14 mai 2014, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par madame Diane Lemieux ayant pour objet de :

- de régulariser l'empiètement d'un bâtiment principal d'une superficie de 1.1 m² et d'une remise d'une superficie de 2.3m² dans la bande riveraine et ce malgré l'article 20.3 du règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble :

1461, chemin des Lacs-Longs
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 4 194 659

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné, en partie, un avis favorable (Rés. 2014-05-03) à la demande de madame Diane Lemieux lors de la séance tenue le 27 mai 2014;

EN CONSÉQUENCE, Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2014-05-03 du C.C.U. comme suit :

- d'accepter en partie la demande de dérogation mineure présentée par madame Diane Lemieux soit de régulariser l'empiètement de 1.1m² de l'agrandissement du bâtiment principal, et ce malgré l'article 20.3 du règlement de zonage 2010-010 conditionnellement à la réalisation des travaux suivants : le demandeur devra régulariser l'empiètement du bâtiment secondaire (déplacé sans permis) en déplaçant celui-ci hors de la bande riveraine, le demandeur devra retirer le gazebo ainsi que la plate-forme de bois construite sans permis et démolir le patio dalle de béton dans la bande riveraine le tout doit être revégétalisé avec des végétaux adaptés d'une hauteur d'environ 30 cm. Les travaux devront être réalisés en date du 1er août 2014.

Adoptée

- Monsieur le maire mentionne qu'il faut respecter les bandes riveraines et continuer de sensibiliser les gens.

RÉS. 2014-06-183 DÉROGATION MINEURE 2014-06
GILLES LEFORT

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 14 mai 2014, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Gilles Lefort ayant pour objet de :

- d'autoriser la construction d'une remise à 1.21 mètres de la ligne avant plutôt que les 6 mètres prévus à la grille de spécification 235 du règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble :

1111, chemin des Lacs-Longs
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 4 194 524

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné un avis favorable (Rés. 2014-05-04) à la demande de monsieur Gilles Lefort lors de la séance tenue le 27 mai 2014;

EN CONSÉQUENCE, Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2014-05-04 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2014-06 selon les recommandations du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2014-06-184 TRAVAUX VOIRIE

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que des travaux soient effectués par Pavage Gravel Inc. selon soumission reçue au montant de 17 312.30 \$ plus taxes. Les travaux sont les suivants :

- Faire resurfaçage en face de la caserne de pompier
- Faire réparation et asphaltage coin rue Saint-Louis et 5^{ième} Rang
- Faire réparation et asphaltage d'un ponceau rue du Domaine-Samson

Adoptée

RÉS. 2014-06-185 SALON TOURISME DE MONTRÉAL

ATTENDU QUE de nouveaux produits pour l'été et l'hiver seront offerts;

ATTENDU QU'il y a une très bonne visibilité d'environ 33 000 visiteurs;

ATTENDU QU'il y aura la présence de plusieurs agences de voyages;

Il est proposé par madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive qu'il y ait la présence de Saint-Élie-de-Caxton au Salon Tourisme de Montréal du 24 au 26 octobre. Le coût est de 2 500.00 \$ plus les frais inhérents qui seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2014-06-186 ACHAT LUMIÈRES PRODUCTION MASKISHOW

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse l'achat de lumières et système de son pour le Garage de la Culture et l'Église au coût de 7 945.00 \$ plus taxes de Productions Maskishow.

Adoptée

RÉS. 2014-06-187 EMBAUCHE PERSONNEL

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que la municipalité embauche monsieur Maxime Clément pour trois semaines au sentier botanique ainsi que monsieur Samuel Bourassa comme étudiant pour la période estivale.

Adoptée

RÉS. 2014-06-188 ACHAT ORDINATEUR SECRÉTAIRE-ADMINISTRATIVE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse l'achat d'un nouvel ordinateur ainsi que la mise à jour Windows pour le bureau de la secrétaire-administrative Édith Ménard. L'achat sera fait chez Lanasys, selon soumission reçue, au coût de 800.00 \$ pour l'ordinateur et 395.00 \$ pour les logiciels plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2014-06-189 FRAIS DE TRANSCRIPTION DES DOCUMENTS
RÈGLEMENT 2010-021

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 2010-021 décrétant les frais exigibles pour la délivrance et la gestion des documents municipaux;

CONSIDÉRANT que l'article 7 du règlement 2010-021 permet l'indexation des prix en conformité avec la Gazette officielle du Québec;

CONSIDÉRANT les nouveaux frais exigibles mis à jour par la Gazette Officielle du Québec en date du 1^{er} avril 2014;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité la modification du règlement 2010-021 de la façon suivante :

1. A l'article 2, les coûts sont les suivants :
 - a) 15.00 \$ pour un rapport d'événement ou d'accident;
 - b) 3.70 \$ pour une copie du plan général des rues ou de tout autre plan;
 - c) 0.43 \$ par unité d'évaluation pour une copie d'un extrait du rôle d'évaluation;
 - d) 0.37 \$ par page pour une copie de règlement municipal, ce montant ne pouvant excéder la somme de 35.00 \$;
 - e) 3.00 \$ pour une copie du rapport financier;
 - f) 0.01 \$ par nom pour la reproduction de la liste des contribuables habitants;
 - g) 0.01 \$ par nom pour la reproduction de la liste des électeurs ou des personnes habiles à voter lors d'un référendum;
 - h) 0.37 \$ pour une page photocopiée d'un document autre que ceux qui sont énumérés aux paragraphes a à g;
 - i) 3.70 \$ pour une page dactylographiée ou manuscrite.

2. A l'article 4, le taux est de 25.75 \$/l'heure.
3. A l'annexe 1, les frais prescrits sont les suivants :
 - a) Page provenant d'un photocopieur 0.37 \$
 - b) Page provenant d'une imprimante 0.37 \$
 - c) Négatif d'une photocopie 7.35 \$
 - Photographie format 8X10 po. 5.85 \$
 - Photographie format 5X7 po. 4.55 \$
 - d) Audiocassette 14.75 \$
 - Par heure d'enregistrement 41.00 \$
 - e) Disquette (tous formats) ou CD 15.00 \$
 - f) Étiquette autocollante 0.10 \$ chacune

Adoptée

RÉS. 2014-06-190 CONGRÈS FQM

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le maire monsieur Réjean Audet à participer au congrès de la FQM du 25 au 27 septembre 2014. Le coût d'inscription est de 650.00 \$ plus taxes. Les dépenses inhérentes à ce congrès seront payées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

SÉANCE D'INFORMATION RÉSIDENTS DU DOMAINE OUELLET

Une séance d'information avec les résidents du Domaine Ouellet aura lieu le 16 juin prochain à 19H00. Une lettre sera envoyée personnellement à chaque résident pour les convoquer à cette séance d'information.

RÉS. 2014-06-191 AUTORISATION SIGNATURES PERCEPTION COMPTES
DESJARDINS

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité d'autoriser madame Isabelle Bournival, directrice générale et monsieur Réjean Audet, maire à être nommés signataires pour la signature perception de comptes Desjardins.

Adoptée

RÉS. 2014-06-192 SUBVENTION MAISON DES JEUNES

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le 1^{er} versement de subvention à la Maison des Jeunes au montant de 1 250.00 \$. Ce montant était déjà prévu au budget.

Adoptée

RÉS. 2014-06-193 DEMANDE DE COTISATION VÉLO BONBON

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal cotise pour un montant de 150.00 \$ afin que la municipalité ait un support à vélo sur place ainsi que la visibilité de la Municipalité soit sur la carte Vélo BonBon.

Il est à noter que monsieur Sébastien Houle s'est retiré de toutes discussions concernant cette résolution, puisque madame Christine Ouellet est la conjointe de monsieur Houle et est secrétaire du conseil d'administration de Vélo BonBon.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RÉS. 2014-06-194 SIGNATURE POLITIQUE RELATIVE AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS RÉGULIERS DE LA MUNICIPALITÉ

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Isabelle Bournival, directrice générale et monsieur Réjean Audet, maire à signer la politique relative aux conditions de travail des employés réguliers de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

- Monsieur le maire mentionne que la plus grande nouveauté à la Politique relative aux conditions de travail des employés réguliers est les assurances collectives.

HEIDI BELLERIVE

- Madame Bellerive mentionne qu'il y aura une vente de garage pour Vélo BonBon les 7 et 8 juin prochain;
- Madame Bellerive mentionne que du 5 au 7 septembre prochain se déroulera le Festival du Vélo rural à Saint-Élie-de-Caxton;
- Madame Bellerive mentionne qu'il y a préparation des Fêtes du 150^e avec le comité. Beaucoup d'activités seront au programme.
- Madame Bellerive mentionne que le dévoilement de la création des équipes de la Ligue de balle familiale aura lieu le 4 juin prochain à 19H00.
- Madame Bellerive mentionne que le 17 juin prochain sera le début de la pétanque.

Toutes ces informations sont sur le site internet.

RÉS. 2014-06-195 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu que :

QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adoptée

SÉBASTIEN HOULE

- Monsieur Houle mentionne que la municipalité étudie la possibilité d'avoir une ligne 1-800 pour les citoyens qui ont des interurbains de facturés lorsqu'ils téléphonent à la Maison du Citoyen. La directrice générale fera les démarches.
- Monsieur Houle mentionne que le 24 mai dernier a eu lieu la pièce de théâtre par L'Alliance Française du Connecticut. Une cinquantaine de personnes ont assisté. Félicitations à madame Pilar Figueras et monsieur Philipp Kallenberger ainsi que monsieur François Beaudry pour leur implication.
- Monsieur Houle mentionne qu'il y aura le retour de la Petite Fête le 31 août prochain. Beaucoup d'activités autour de l'Église : parade, dîner, souper, bingo du maire, spectacle. Plus de détails sont à venir.
- Monsieur Houle mentionne qu'il y a eu une demande des pompiers pour le Défi têtes râsées pour Leucan. Monsieur Houle confirme sa participation ainsi que monsieur Louis Frappier et monsieur Réjean Audet qui mettront leur tête à prix pour la cause.
- Monsieur Houle félicite les membres de la ligue de baseball poche ainsi que monsieur Michel Bergeron présent dans la salle qui ont terminé 2^e au Québec. Félicitations à vous tous.

RITA DESCHÊNES

- Madame Deschênes remercie les jeunes et les adultes d'avoir participé comme bénévole au sentier botanique.

- Madame Deschênes mentionne que samedi le 31 mai était la Fête de la famille. Il y a eu une participation de 250 personnes. La présence des petits animaux est une activité que les gens ont appréciée.

CHARLINE PLANTE

- Madame Plante mentionne que la politique Familles-Aînés avec la MRC est en élaboration. Cette politique touchera tous les citoyens.

RÉJEAN AUDET

- Monsieur le maire remercie madame Charline Plante et madame Rita Deschênes pour la mise sur pied de la Fête de la famille du 31 mai dernier.
- Monsieur le maire remercie l'ensemble du conseil municipal pour leur implication à la mise sur pied de la saison touristique, car le tourisme est important à Saint-Élie-de-Caxton, plusieurs emplois, plusieurs commerçants y travaillent. Remerciements à Fred Pellerin pour son implication. La conférence de presse a donné une belle visibilité. Il remercie également les citoyens de leur accueil.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trente-trois personnes assistent à la séance du conseil. Des questions sont posées sur les sujets suivants :

- Date pour l'abat poussière dans les chemins de gravier
- Epanchage de produits pour enrayer les moustiques

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

- Mettre tous les avis publics sur internet incluant ceux du C.C.U.
- Vérifier les résidences autour des lacs pour vérifier la non-conformité des bandes riveraines
- Produire un texte spécifique sur les bandes riveraines et la loi et insérer avec le compte de taxes pour 2015
- Demander à Saint-Boniface d'améliorer leurs rues

RÉS. 2014-06-196 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H00.

Adoptée

Je, Réjean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Isabelle Bournival
Dir. Générale Sec-trésorière

Réjean Audet, maire